

Devenir une entreprise Partenaire de l'OIE



Votre entreprise a-t-elle besoin de mieux comprendre - et anticiper - les nouvelles tendances en matière de relations professionnelles internationales, droits de l'homme, durabilité ou les questions relatives au travail dans votre chaîne d'approvisionnement ?

Souhaitez-vous avoir une influence directe et participer à l'élaboration des politiques mondiales sur base de l'expérience de votre entreprise ?

Souhaitez-vous être reconnu en tant que chef de file dynamique dans ce domaine et rejoindre des entreprises similaires rencontrant les mêmes défis ?

Le monde des relations professionnelles, de l'emploi et des politiques sociales devient chaque jour plus complexe et difficile pour les entreprises internationales. Des changements mineurs dans les politiques d'un pays peuvent avoir d'énormes répercussions sur votre entreprise.

En collaboration avec les fédérations membres, l'OIE est fière de soutenir et de parrainer l'initiative des Entreprises partenaires, afin que les entreprises individuelles aient un meilleur accès à l'OIE ainsi qu'à un soutien spécialisé et à des services répondant à l'ensemble de leurs besoins.

"Venez nous rejoindre afin de soutenir nos fédérations nationales d'employeurs et d'entreprises et de contribuer au travail de l'OIE en tant que Voix forte et équilibrée de l'entreprise au service de l'emploi et de la politique sociale sur la scène mondiale. Cette initiative de l'OIE offre aux entreprises l'opportunité unique de comprendre et de s'engager sur les enjeux mondiaux qui touchent nos entreprises."



Brent Wilton
Directeur des droits en milieu de travail
au niveau mondial
The Coca-Cola Company



A powerful
and balanced
voice for business

Pourquoi des entreprises partenaires ?

Pour prendre part à des discussions au niveau mondial au sein de l'OIT et dans d'autres forums internationaux où vous pouvez apprendre à mieux connaître et influencer les politiques sociales et de l'emploi qui touchent les opérations des entreprises.

Pour avoir accès à l'expertise de l'OIE en matière d'élaboration des politiques par le biais d'un appui et de services individualisés et des activités de partage des connaissances sur les normes du travail, la responsabilité sociale des entreprises (RSE), les entreprises et

les droits de l'homme, les relations professionnelles, la migration, la durabilité, la normalisation, le développement des compétences et bien d'autres questions encore.

Pour exercer un leadership d'entreprise dans les milieux politiques liés aux questions internationales en matière de politique sociale et de l'emploi et avoir de précieuses occasions de travailler en réseau avec des entreprises homologues dans un contexte confidentiel.

Comment fonctionnent les entreprises partenaires ?

Les entreprises partenaires réunissent des compagnies multinationales qui s'engagent à travailler avec l'OIE au niveau bilatéral en tirant parti de leur réseau mondial de membres, d'autres entreprises et des Nations Unies.

Les partenaires exposent leurs intérêts et leurs besoins au Secrétariat de l'OIE et ils s'accordent sur un programme personnalisé de services individuels répondant à leurs besoins.

Les partenaires sont invités à rejoindre le(s) groupe(s) de travail de l'OIE de leur choix.

Les partenaires sont inclus dans toutes les communications, discussions, réunions et événements de l'OIE.

À propos de l'OIE

L'OIE constitue le plus vaste réseau mondial du secteur privé ; il compte plus de 150 fédérations d'employeurs et d'entreprises nationales qui en sont membres. Depuis cent ans, dans les débats portant sur la politique sociale et du travail au sein de l'OIT, auprès de laquelle l'OIE est l'unique représentante de l'entreprise, ainsi que dans le système des Nations Unies, auprès du G20 et d'autres processus plus récents, l'OIE est reconnue pour son expertise unique, son travail de promotion et l'influence qu'elle exerce en tant que Voix forte et équilibrée de l'entreprise dans le monde.

Vous êtes intéressé ?

Pour de plus amples informations ou pour devenir membre, veuillez contacter :

Matthias Thorns
thorns@ioe-emp.com
+41(0)22 929 00 19

La cotisation annuelle est fixée à 16.000 francs suisses (CHF) par entreprise.

L'affiliation de l'entreprise doit être validée par une organisation d'employeurs nationale qui soit membre de l'OIE.

Les langues de travail sont l'anglais, le français et l'espagnol.



A powerful
and balanced
voice for business